

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024
COMPTE RENDU SOMMAIRE LE 26/12/2024

❖ **DECISIONS DU MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

- ❖ Après consultation, de retenir la proposition de la Sté IGL pour la fourniture et pose de deux écrans interactifs à l'école maternelle pour un montant de 4 880.00 € HT.
- ❖ Après consultation, de retenir l'offre de Tendances Alpes Bois pour la fourniture et pose de 2 portes coupe-feu à la salle des fêtes pour un montant de 2 096.60 € HT.
- ❖ De retenir la proposition de Berger Levraut pour la réinstallation de logiciels pour un montant de 2 412.00 € TTC.

❖ **ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2024**

♦ **EXAMEN DES DELIBERATIONS**

1. N° 2024-19-12-01 AFFAIRES GENERALES – COMMERCES – OUVERTURE DOMINICALE 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'ouverture des commerces les dimanches 7/14/21 et 28 décembre 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2. N° 2024-19-12-02 DLVA – CLECT : APPROBATION PROCES VERBAL DU 25/09/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le contenu du rapport de la CLECT en date du 25/09/2024.

Délibération adoptée à l'unanimité

3. N° 2024-19-12-03 PNRL – PARTICIPATION FINANCIERE STAGIAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une participation financière pour le financement d'une partie de la rémunération du stagiaire.

Délibération adoptée à l'unanimité

4. N° 2024-19-12-04 FINANCES – BUDGET GENERAL-OUVERTURE UN QUART DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité

5. N° 2024-19-12-05 FONCIER : CHEMIN DU STADE – ACQUISITION PARCELLE BOURJAC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'acquisition par la commune de la parcelle ZK 1300 d'une superficie de 41m².

Délibération adoptée à l'unanimité

6. N° 2024-19-12-06 FONCIER – PROJET PARTENARIAL URBAIN – LOTISSEMENT DONATI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de projet urbain partenarial (PUP).

Délibération adoptée à l'unanimité

7. N° 2024-19-12-07 FINANCES : BUDGET GENERAL : DECISION MODIFICATIVE N°3

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote la décision modificative n°3 du budget général.

Délibération adoptée à l'unanimité

8. N° 2024-19-12-08 ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER : SITE LA LOUVE – PARCELLES TRANCHE 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'acquisition des parcelles ZK 1279-1282-1303-1305.

Délibération adoptée à l'unanimité

9. N° 2024-19-12-09 PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON – STATUTS- REVISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la modification des statuts du PNRL.

Délibération adoptée à l'unanimité

10. N° 2024-19-12-10 SUBVENTION – MAISON FAMILIALE RURALE (MFR) MONTAGNE 05 – ACCUEIL APPRENTI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue une subvention à MFR pour l'accueil d'un apprenti Villeneuvois.

Délibération adoptée à l'unanimité

11. N° 2024-19-12-11 RH – RIFSEEP POLICE MUNICIPALE ; INSTAURATION DE L'INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte d'instituer le régime indemnitaire de la filière police municipale et de verser l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement.

Délibération adoptée à l'unanimité

12. N° 2024-19-12-12 EDUCATION – PASSEPORT POUR LE CIVISME – ADHESION A L'ASSOCIATION DU PASSEPORT CIVISME

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide l'adhésion à l'association du Passeport du Civisme.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fin de la séance à 20h30